

Tarlat le 9 décembre 1865

335



Monsieur

168

287

Hier au soir j'ai reçu une réponse de M. Catala que j'attendais depuis plusieurs jours : il n'a pas pu me répondre plus tôt parce qu'il n'était pas à Toulouse. La lettre est empreinte de cette politesse esquisse qui lui est propre, et que vous aurez, sans doute, m'apprécier dans votre correspondance avec lui. Il me dit que son intention n'était pas de réclamer la pièce, qu'il est même heureux, très heureux qu'elle reste entre vos mains. Je veux vous transcrire ici ses propres paroles. Bien loin de regretter que le frontal reste dans votre musée il m'en remercie, „ puisque, dit-il, je vous dois d'avoir, „ à ma très grande satisfaction, échangé „ quelques lettres avec un savant aussi distingué „ qu'aimable. M. Lartet a, je vous l'affure, „ toutes mes sympathies, et je serais très heureux „ s'il m'eût donné de le voir de près. C'est „ vous dire très clairement, mon R. père, que „ je ne veux rien reprendre de ce que vous „ lui avez offert. qu'il dispose entièrement du „ frontal, et qu'il cesse de se croire obligé de „ me le rendre. Si je pouvais faire des nouvelles „ découvertes je m'empresserais de l'en informer,



11 on je prendrais la liberté de vous charger de  
11 ce soin », après cette réponse, il ne doit plus  
être question du frontal de l'antelope: vous  
devez absolument le garder dans votre musée.  
En répondant à M. Catala je me ferai  
l'interprète de vos sentiments à son égard.

Je viens maintenant à l'origine de la four-  
chette. Aussitôt de retour des Egyptes je  
suis allé voir les passages de la sainte  
Ecriture dans lesquels il est question de cet  
ustensil. D'abord, au ch. 27 de l'Exode où  
Moïse décrit l'autel des oblations avec  
les accessoires d'après le plan de Dieu, au  
verset 3. on lit faciesque in usus ejus,  
(s.-à-d. de l'autel) lebites ad inscipiendos  
cineres, et forcipes atque fuscimlas. Les  
Septante traduisent le mot hébreu par  
xpeaypas, exprimant ainsi l'usage auquel  
cet instrument était destiné, c'est-à-dire pour  
prendre la chair des victimes du mot xpeas,  
caro, chair. Le sens du texte est donc « tu feras  
des réservoirs pour recevoir les cendres, des pincettes  
(pour arranger le feu) et des fourchettes (pour  
remuer les victimes). Dans l'hébreu se trouve  
la parole מִזְלֶגֶת (mizleguet ou mizlequet) que  
St Jérôme traduit par fuscimlas tridentis et  
uncinos, fourchettes à trois branches, et crochets



St. Jérôme a bien raison de traduire ainsi le mot hebreu. En effet au 4<sup>e</sup> ch. des Nombres où sont indiqués les offices des lévites descendants de Caath il est de nouveau question des accessoires de l'autel des olocaustes. Au v. 14<sup>e</sup> dans la Vulgate on lit fascinulas ac tridentes, uncinos... fourchettes, et tridents, crochets, et dans l'hebreu on trouve encore  $\text{מִזְלֵגוֹת}$  (mizlegot ou mizlgot) la terminaison et est la terminaison ordinaire du pluriel féminin. La vraie signification de la parole  $\text{מִזְלֵגָה}$  (mizeleg ou mizeleg), singulier de  $\text{מִזְלֵגוֹת}$  est trident, seu fascinula tridentis ad extrahendas carnes ex olla, trident, ou fourchette à trois dents pour retirer la viande de la marmite. Dans la vulgate on trouve le sens de ce mot mieux rendu au premier livre des Rois ch. 2. v. 13 où il est fait mention du péché des enfans du grand prêtre Heli qui consistait à enlever une partie des victimes offertes au Seigneur avant que le sacrifice fût accompli. Cette action y est décrite avec la simplicité propre au livre saint et avec des détails qui ne laissent rien à désirer «... veniebat puer sacerdotis dum coquerentur carnes, et habebat fascinulam tridentem in manu sua, et mittebat eam in libetum, vel in caldarium aut in ollam, sive in cacabum, et omne quod levabat fascinula tollebat sacerdos sibi... l'enfant du prêtre venait



lorsque les victimes n'étaient pas encore cuites,  
portant dans la main une fourchette à trois dents  
qu'il introduisait dans la chaudière, marmite, etc.,  
et tout ce que la fourchette élevait, le prêtre  
le prenait pour soi - Au chap. 7. v. 50 du 3.  
livre des Rois il est encore parlé des fourchettes  
d'or que Salomon fit faire pour l'usage du  
Temple. Il en est encore question au 4.<sup>e</sup> livre  
des Rois et au premier des Paralipomènes.

Ainsi, voyez Monsieur, que cet ustensil date de  
bien loin. S'en servait-on dans les repas ordinaires  
chez quelques peuples de l'antiquité? Il n'en  
est pas mention du tout, que je sache, dans  
aucun auteur ancien. Horace le poète épiquien  
qui se plaît à décrire les repas somptueux ne  
nous en a nulle part dit un mot. De ce silence  
on ne peut pas cependant en conclure que  
les Romains ne s'en servissent pas, puisqu'on en  
voit un certain nombre au Musée Bourbonnien  
de Naples. Ces fourchettes dont je vous ai indiqué  
les formes, ont été trouvées à Pompéi. Cette  
ville, comme vous savez, a été ensevelie sous les  
cendres du Vésuve au temps de Plinius l'ancien  
qui y perdit la vie; par conséquent vers la  
fin du premier siècle de l'Eglise. Je suis  
disposé à croire que vos anciens Rois de France  
Charle Mage, et St-Louis ne trempaient pas leurs  
doigts dans la soupe. J'ai oublié le nom de  
l'auteur que vous m'avez cité, mais son opinion



170

qui veut faire dater l'usage de la fourchette  
chez nous à un siècle seulement, ne me paraît pas  
admissible. L'Europe aurait été donc moins  
civilisée que la Chine? Lorsque nos premiers  
pères sont entrés dans ce vaste royaume il  
y a trois siècles, ils y ont trouvé l'usage des  
baguettes par tout. Un français peut-il  
admettre qu'au siècle d'or de la France, au  
temps de Louis XIV on ne connaissait pas la  
fourchette? Mais laissons de côté cette question,  
qui n'a pas je crois grand intérêt, et  
pardonnez moi, Monsieur, si je vous ai fait  
perdre inutilement un peu de votre temps  
qui vous est si précieux. Je vous ai cité  
quelques paroles d'hebreu: n'allez pas croire,  
je vous prie, que je sois bien fort dans cette  
langue: dans le temps j'y entendais quelque  
peu, aujourd'hui à peine est-il si je sais la  
lire. Je ne veux pas que vous me croyez  
hébraïsant lorsque je ne le suis pas.

M. de Mortillet m'a envoyé une de ses brochures  
ainsi qu'un num. de ses Matériaux pour l'hist<sup>e</sup>  
de l'homme. C'est à vous que je dois tout cela:  
je vous remercie de cette nouvelle connaissance  
scientifique que vous m'avait fait faire. Vous  
me comblez d'amitiés: je ne sais pas comment  
vous montrer ma reconnaissance.



Par le courrier du 9. j'ai écrit à St. Denis (Ile de la Réunion) au supérieur général de la mission que je connais particulièrement, au sujet des couteaux en tîlex ou en obsidienne, de ce pays ou de Madagascar: si ce qui m'a été rapporté est vrai, dans quelques mois nous les aurons en Europe. J'ai eu aussi occasion de répondre à une lettre d'un de nos missionnaires de la République Argentine: j'ai demandé, <sup>que</sup> si parmi les Indes sauvages on trouverait encore quelque vestiges d'instruments en pierre qu'on m'en procurât.

Veillez, Monsieur, agréer les sentiments de ma plus haute estime, et faire agréer à Madame l'art de mes profonds respects; et me croyez votre

Très humble et très respectueux serv.

J. M. Lanna Soloroc.



Sanna Solers

Sanna Solers

---